

Relevé de conclusions du CS IMMM du 11/07/2023

Présents : K. Adil, B. Arnaud, P. Daniel, N. Delorme, C. Legein, A. Martel, V. Montembault, P. Pasetto

Excusé(e)s : G. Brotons, P. Dabo, M. Edely, P. Ruello, C. Saluzzo et G. Vaudel

Ordre du jour :

- 1) DIALOG 2024: volet personnels
- 2) DIALOG 2024: volet équipements
- 3) Informations & questions diverses:
 - plateformes & PPI;
 - PPI/CPER: DRX/SAXS
 - réunions présidence – direction – DR17 – DAS
 - ...

1) DIALOG 2024: volet personnels

- **EC - slide 2**

La directrice de l'IUT, Claire Arfuso était invitée à participer à la discussion sur les postes d'EC afin de nous faire part des besoins de sa composante.

K. Adil a souligné que l'équipe E3C allait perdre un membre (profil poste A. Jouanneaux) et s'est étonné qu'elle n'ait pas été consultée/informée.

A l'issue d'une longue discussion, les membres du CS ont approuvé les demandes concernant les postes d'enseignants-chercheurs IUT et Faculté des Sciences telles qu'indiquées slide 2.

Les animateur(trice)s POL et SO sont chargé(e)s de rédiger le profil « Synthèse moléculaire / macromoléculaire » du poste PR 32-33.

Concernant la CPJ de la thématique MI, intitulée « Réduction électrochimique du CO₂ », à la lumière de la campagne précédente qui a vu bon nombre de CPJ recueillir un nombre limité de candidatures ainsi qu'une proportion significative de CPJ non pourvues, la direction estime qu'il est nécessaire d'élargir le profil dans le but de recruter un excellent candidat. La direction a d'ailleurs fait part de ce souhait à la présidence lors de réunions récentes (voir 3)). K. Adil, à l'initiative du projet, souligne qu'un très grand nombre de laboratoires français et étrangers travaillent sur la réduction électrochimique du CO₂ et pense au contraire que les candidatures de qualité seront nombreuses en conservant le profil initial et qu'il n'est donc pas nécessaire de l'élargir. Les membres du CS qui se sont exprimés partagent plutôt l'avis de la direction qui propose que cette question soit débattue au sein de la thématique MI.

- **CR - slide 3**

Idem précédent C : 6 profils de poste de CR ont été remontés par trois thématiques.

- **ITA-BIATSS – slide 4**

En plus des postes listés lors du précédent CS, sont indiqués, la demande d'un(e) administrateur(trice) suite à la mutation de G. Vallais au 01/10/2023, et, pour information¹, la demande d'un apprenti (assistant-e ingénieur-e en élaboration de matériaux massifs).

2) DIALOG 2024: volet FEI (Fonctionnement/Équipement/Investissement): slides 5 & 6

Les diverses rubriques sont listées.

¹ Dans le volet « personnels » de DIALOG, ne doivent figurer que les demandes de poste de permanent.

Par rapport à la demande 2023, il a été convenu, de demander une aide particulière concernant les rubriques A3, A6 et B03 pour pouvoir faire face à l'augmentation du prix des fluides et des solvants et concernant la rubrique H1 pour les deux apprentis que les thématiques SO et MI souhaitent recruter.

3) Informations & questions diverses:

• Plateformes & PPI - slide 7

La direction a informé les membres du CS de son intention de répondre en 2024 à l'AAP « Infrastructures de recherche ligériennes » sur le volet accompagnement de manière à mener à bien la restructuration de nos plateformes et faire en sorte qu'elles satisfassent aux « critères constitutifs d'une infrastructure ». Une réunion direction – responsables plate-forme est programmée le 31/08/2023 et un échange avec le service recherche de la région va être programmé.

• PPI/CPER: DRX/SAXS – Slide 7

Les membres du CS ont approuvé la décision de la direction de remplacer, dans le cadre du CPER, la demande d'équipement : « Diffractomètre de rayons X aux petits angles : SAXS et GISAXS » par un « Diffractomètre de rayons X sur poudre ».

• Réunions présidence – direction – DR17 – DAS – Slide 7

P. Daniel a rendu compte des diverses réunions ayant eu lieu :

- entre le VPR et lui,
- entre la direction de l'IMMM, F. Lagarde, VP Le Mans Métropole déléguée à l'Enseignement supérieur et l'Innovation, le président et le VPR et enfin,
- entre la direction de l'IMMM et ses tutelles, LMU représentée par le président et le VPR, et le CNRS représenté par notre DAS, A. Legris, et la DR17 représentée par G. Inguscio, Déléguée régionale et V. Roch, DRH.